**Modèle de dénonciation d’un accord collectif**

Objet : dénonciation de l’accord collectif <<>>

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de <<>>, je vous informe par la présente lettre que l’OGEC <<>> sur décision du Conseil d’Administration du <<>> entend dénoncer l'accord d'entreprise signé le <<>>.

Si l’accord prévoit un délai de préavis :

En application de l'article <<>> de l’accord), le préavis fixé étant de <<>>, cette dénonciation prendra effet le <<>>.

Si l’accord ne prévoit de délai de préavis :

L'accord précité n'ayant prévu aucune modalité de dénonciation, le préavis est, par conséquent, celui qui est fixé par l'article L. 2261‐9 du Code du travail, soit trois mois. La présente dénonciation prendra donc effet le <<>>.

Nous souhaitons qu'une négociation s'engage au plus vite en vue de la signature d'un nouvel accord plus adapté à la situation présente de l'entreprise. À cet effet, elle vous suggère un rendez‐vous le <<>> afin de trouver une date pour une réunion de négociation.

*Politesse*